

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2018

**PRESENTS** : Mme Laurence DUMAS, MM. Jean DUROUX, Patrick DUCLAUX, Philippe DAYMARD, Hubert MIERMONT, Sébastien LAFARGE

**ABSENTES EXCUSEES** : MM. Serge CHARLERON et Jean-Pierre LALLET, Mmes BREUIL Nicole et PAGET Paulette

### ORDRE DU JOUR

▪ **Projet de requalification du Bourg :**

- La phase d'étude préalable à l'aménagement de Bourg se terminant, autorisation est donnée pour lancer une consultation d'aide à la maîtrise d'œuvre concernant le suivi des travaux à entreprendre.

- Des demandes de subvention sont déposées auprès du Conseil Départemental de la Corrèze au titre du Contrat de Solidarité Communale 2018-2020.

▪ **Travaux locaux ancienne Poste :** Une demande d'occupation du local de l'ancienne Poste par deux commerçantes a été déposée en mairie. Des travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité des dits locaux sont à prévoir : des devis seront demandés à différents artisans.

▪ **Programme de défense incendie :** Le Conseil Municipal souhaite poursuivre son engagement de pourvoir les villages en points d'eau pour la protection incendie. Une étude va être réalisée et des demandes de subvention seront déposées.

▪ **Travaux d'isolation des combles de la mairie :** Accord a été donné pour isoler les combles de la mairie pour un montant de 1 876 € HT.

▪ **Demande de déclassement du délaissé au Moulin de Rilhac :** Cette portion de route après le Lion d'Or n'étant plus utilisée depuis bon nombre d'années, il serait opportun de la déclasser en chemin rural communal. Mais avant toute rétrocession de la part du Département, le Conseil Municipal a exigé que soit réalisé un entretien de cette portion de route par les services techniques départementaux.

▪ **Création d'un poste d'adjoint territorial d'animation :** En raison de la création du regroupement pédagogique concentré à la rentrée de septembre 2018, il s'avère nécessaire de recruter un adjoint d'animation afin de seconder l'agent en charge des activités périscolaires, compte tenu du nombre d'élèves plus important que les années précédentes.

▪ **Divers petits achats :** Accord a été donné pour divers achats : débroussailleuse à dos (799.17 € HT), panneaux de signalisation de fauchage (160.08 € HT), chaises pour l'école (670.80 € HT).

▪ **Vote des subventions aux associations :** Une enveloppe globale de 8 000 € a été votée au titre de 2018, avec un effort particulier réalisé pour les associations communales.

*L'ensemble des délibérations, des comptes administratifs et des budgets prévisionnels peut être consulté à la mairie.*

**Le Maire, Laurence DUMAS**

